



NATIONS UNIES

CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/4758/Add.2  
4 mars 1961  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL AU CONSEIL DE SECURITE CONCERNANT  
DE RECENTS EVENEMENTS DANS LA REGION DE LEOPOLDVILLE

Rapport adressé le 4 mars 1961 au Secrétaire général  
par son Représentant spécial au Congo

Le 4 mars 1961, le Secrétaire général a reçu de son Représentant spécial au Congo le rapport suivant sur des événements survenus après ceux qui ont été exposés dans le document S/4758, C :

1. A 20 h. 45, l'ANC a repris le bombardement de Banana et a cherché à attaquer Banana par bateaux en provenance de Bulahama. A peu près au même moment, les autorités congolaises à Matadi ont imposé le couvre-feu. L'ANC a été alertée et il se peut que certains éléments aient quitté Matadi pour Kitona.
2. A 0 h. 30, le 4 mars, les troupes soudanaises à Banana ont reçu l'ordre de se retirer sur Kitona, leur position devenant intenable.
3. Une compagnie indonésienne de 124 officiers et soldats a été transportée par avion ce matin comme renfort à destination de cette base, avec l'ordre de tenir Kitona et de réoccuper Banana.
4. Le colonel Kiembe, chef d'état-major de l'ANC, accompagné d'un officier des opérations militaires de l'ONU, a quitté Léopoldville par avion pour Moanda à 9 heures, le 4 mars, pour rétablir la situation à Kitona et à Banana.
5. Des combats de rues auraient éclaté à Matadi, les soldats de l'ANC attaquant les troupes de l'ONU qui s'y trouvent.

Le Représentant spécial a signalé par la suite que M. Bomboko avait accepté d'ordonner un cessez-le-feu et que l'ONUC avait de même ordonné un cessez-le-feu à 13 h. 30 (heure locale).